

# Les signataires

au 13 mars 2007

Liste des signataires à la date du 13 mars 2007 représentant :  
l'image fixe, la presse, l'audiovisuel, le cinéma, la musique et le théâtre

## **A - Les sociétés de perception et de répartition de droits**

### **ADAGP - Société des Auteurs dans les Arts Graphiques et Plastiques**

L'ADAGP, créée en 1953, est une société de gestion collective de droits d'auteur dans les arts visuels qui représente 50 000 artistes de toutes disciplines (peinture, sculpture, photographie, illustration, architecture, multimédia...). Elle perçoit et répartit aux auteurs les droits leur revenant, notamment au titre de la copie privée.



### **ADAMI**

L'Adami gère les droits de plus de 60 000 artistes-interprètes dont plus de 22 000 associés (comédiens, chanteurs, musiciens, chefs d'orchestre, danseurs...) et consacre une partie des droits perçus à l'aide à la création, à la diffusion et à la formation.



### **ARP - Société Civile des auteurs réalisateurs producteurs**

L'ARP a pour vocation de défendre les intérêts économiques et moraux de ses membres. L'ARP s'inscrit dans la perspective de réguler au mieux l'industrie cinématographique, défendre l'indépendance de la production cinématographique et sa diversité. Au niveau international, l'ARP défend l'exception culturelle, la diversité culturelle, le droit d'auteur mais aussi la capacité de chaque pays à se doter d'une politique nationale de soutien à la création cinématographique ainsi que sa capacité à encourager la plus large diffusion possible des œuvres cinématographiques.



### **PROCIREP**

**Société civile des producteurs de cinéma et de télévision**, elle assure notamment la gestion de la rémunération des producteurs en matière de copie privée audiovisuelle, dont les aides à la création (aides au développement de longs métrages, de fictions TV et de programmes d'animation, aides à la production de courts métrages et de documentaires de création, aides d'intérêt collectif). Elle est également en charge de la gestion opérationnelle des activités de l'ANGOA (gestion collective des droits de retransmission intégrale de programmes TV) et de l'Agence Française ISAN.



### **SACD - Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques**

Société internationale présente à Paris, Bruxelles et Montréal, la SACD gère les droits des 44 000 auteurs du spectacle vivant (théâtre, musique, danse, cirque, arts de la rue...) et de l'audiovisuel (cinéma, télévision, radio) qu'elle regroupe. Au-delà de la défense des intérêts moraux et patrimoniaux de ses membres, elle assure la promotion du statut de l'auteur en France et dans le monde auprès des institutions et des pouvoirs publics. Elle contribue également à la promotion des œuvres contemporaines d'expression française à travers ses actions culturelles.



## **SACEM**

La Sacem a pour vocation de protéger, représenter et servir les auteurs, compositeurs et éditeurs de musique ainsi que la création musicale. Acteur innovant pour une gestion des droits efficace et transparente à l'échelle internationale, elle a pour mission essentielle de collecter les droits d'auteur et de les redistribuer.



## **SAIF**

La SAIF est une société de gestion collective des droits des auteurs des arts visuels (photographes, artistes plasticiens, dessinateurs et illustrateurs, graphistes et designers...) Elle gère les droits de 9000 auteurs dont plus de 3500 auteurs membres de la société en France. Elle perçoit et leur répartit, notamment, les rémunérations qui leur sont dues pour la copie privée et la reprographie de leurs oeuvres.



## **SCAM - Société civile des auteurs multimédia**

La Scam rassemble près de 23.000 réalisateurs, auteurs d'entretiens et de commentaires, écrivains, traducteurs, journalistes, vidéastes, photo-graphes et dessinateurs. Ces créateurs font la richesse documentaire de la radiophonie, de l'audiovisuel, des nouveaux médias, de la presse et de l'édition. La Scam les représente auprès du législateur, des producteurs, des éditeurs et des diffuseurs. Elle discute, collecte et répartit leurs droits patrimoniaux et défend leur droit moral.



## **SCELF - Société Civile des Editeurs de Langue Française**

La SCELF est une société de droit d'auteur gérée par les éditeurs cessionnaires des droits d'exploitations dérivées des ouvrages qu'ils publient (210 membres).

**S.C.E.L.F.**

## **SEAM - Société des Editeurs et Auteurs de Musique**

La SEAM est une société de perception et de répartition de droits qui gère les droits graphiques de la musique imprimée (reprographie, copie privée numérique graphique, droits numériques..) pour les auteurs, compositeurs et éditeurs de musique imprimée.



## **SPEDIDAM**

Société de gestion collective des droits des artistes interprètes de la musique et de la danse, la SPEDIDAM représente plus de 25 000 artistes interprètes qui sont ses membres, gère les droits exclusifs sur les utilisations secondaires de leurs enregistrements et perçoit et répartit la rémunération équitable pour la diffusion de disques du commerce ainsi que la rémunération pour copie privée.



## **SPPF - Société civile des Producteurs de Phonogrammes en France**

Le SPPF regroupe près de 900 producteurs de musique indépendants. Elle perçoit et répartit leurs droits à rémunération (copie privée, rémunération équitable) et exerce collectivement certains droits exclusifs (vidéomusiques...).



## **B – Le Public**

### **ADA – Les AUDIONAUTES**

Association de loi 1901, l'Association des Audionautes a été créée pour faire face à la répression et aux procès de l'industrie de la musique et du cinéma. Elle comporte plus de 2000 membres.



### **AFOC - Association Force Ouvrière des Consommateurs**

L'AFOC est une association nationale (France) de consommateurs issue du syndicat force ouvrière. Ses but sont d'assurer et de développer la défense des droits et intérêts des consommateurs.



### **LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT**

Mouvement laïque d'éducation populaire, fondé en 1866, la Ligue de l'Enseignement rassemble des citoyens associés pour une démocratie vivante en agissant dans la cité afin de construire une société plus juste, plus libre et plus solidaire. Forte de 30 200 associations locales et de 1,8 millions d'adhérents regroupés dans 102 fédérations départementales, la Ligue se mobilise pour l'émancipation de toutes et tous par l'éducation, la culture, l'exercice de la citoyenneté et la lutte contre toutes les formes de discriminations.



### **UNAF**

L'UNAF est l'institution nationale chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de toutes les familles. Elle unit 8 000 associations comptant 800 000 familles adhérentes et regroupées à travers 65 Mouvements familiaux. Elle est aussi association de consommateurs.



## **C – Les syndicats et les associations professionnelles**

### **API – Association des Producteurs Indépendants**

L'API représente les entreprises de production Gaumont, MK2, Pathé, UGC auprès des pouvoirs publics, des instances nationales et européennes.



### **APMS - Association Professionnelle des Metteurs en Scène**

Ce syndicat national a pour ambition d'accueillir tous les metteurs en scène français et européens, sans rejet de chapelles ou de critères esthétiques.



### **CEMF - Chambre Syndicale des Editeurs de Musique de France**

La CEMF regroupe les éditeurs de musique classique.



### **CLUB DES AUTEURS**

Le Club des Auteurs regroupe une majorité de scénaristes de fiction télévisée qui partagent une approche positive et pragmatique de leur activité. Le CDA œuvre pour la valorisation du statut de scénariste et la défense de la créativité et de la diversité des genres au sein de la télévision française.



## **CSDEM - Chambre Syndicale de l'Edition Musicale**

La CSDEM réunit les éditeurs de musique de variété. Elle a pour objet la défense du droit d'auteur, la promotion et la valorisation de la musique, la représentation et la défense de la profession.



## **FN SAMUP**

La Fédération Nationale Samup est une union de syndicats des artistes interprètes créateurs et enseignants de la musique, de la danse et de l'art dramatique.



## **GROUPE 25 IMAGES**

Le Groupe 25 Images est un mouvement qui rassemble la majorité des réalisateurs de films de fiction de télévision qui confrontent leurs expériences et, ensemble, créent les conditions dans lesquelles ils peuvent améliorer l'exercice de leur métier. Respect et diversité sont les maîtres mots des objectifs de 25 Images : respect des partenaires, respect du public, respect du droit des auteurs.



## **MUSIQUES FRANCE PLUS**

L'Association nationale Musiques France Plus, dont le Président est Enrico MACIAS, regroupe l'ensemble des organisations représentatives de la filière musicale (auteurs, compositeurs, éditeurs, interprètes, musiciens, ainsi que les radios, télévisions, les producteurs phonographiques, le secteur de la distribution des supports musicaux et les producteurs de spectacles).



## **QWARTZ**

Quartz est un projet culturel international d'économie responsable dédié à la musique, aux artistes, producteurs et labels, qui a comme plate-forme opérationnelle et promotionnelle les Quartz Electronic Music Awards.

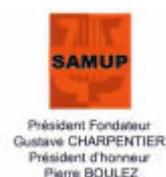


## **SAMMAR-CGT**

Syndicat des Artistes Musiciens de Marseille et de sa région. Il est affilié au SNAM.

## **SAMUP**

Syndicat des artistes interprètes créateurs et enseignants de la musique, de la danse et de l'art dramatique.



## **SDAMP-CGT**

Le Syndicat Des Artistes Musiciens de Paris et de l'Île de France défend les intérêts matériels et moraux de ses adhérents. Il est affilié au SNAM.



## **SFA - Syndicat Français des Artistes-Interprètes**

Le SFA, membre de la Fédération du spectacle CGT et de la FIA, promeut et défend les droits moraux, sociaux et économiques des artistes dramatiques, lyriques, chorégraphiques, visuels et traditionnels, ainsi que ceux des artistes de variétés et de cirque et des marionnettistes.



## SN2A-FO

Le Syndicat national des activités artistiques FO regroupe des comédiens, des animateurs, des artistes de variété et des régisseurs.



## SNAC – Syndicat National des Auteurs et Compositeurs

Créé en 1946, le SNAC unit sur un plan strictement professionnel des créateurs isolés ou dont les œuvres sont disséminées dans les différents répertoires des sociétés d'auteurs. Le SNAC c'est environ 700 adhérents, professionnels des différents secteurs de la création. Le SNAC aide les auteurs, les conseille dans la négociation de leurs contrats, les soutient dans leurs litiges, les défend sur tous les plans, individuellement et collectivement.



## SNAM-CGT

L'Union nationale des syndicats d'artistes musiciens de France CGT - regroupe aujourd'hui 35 syndicats locaux ou régionaux. Créé en 1956, il est l'outil indispensable que les syndicats d'artistes musiciens, adhérents de la Fédération CGT du spectacle, ont décidé de créer. Il est l'héritier de la Fédération des musiciens créée au début du 20ème siècle au sein de la CGT.



## SNACOPVA-CFE CGC

Il a pour mission l'étude et la défense des intérêts moraux, matériels, économiques et professionnels de ses membres, exerçant la profession de chefs d'orchestre, arrangeurs, et métiers similaires ou professions connexes. Il est membre de la FCCS-CFE-CGC.



## SNAP CGT

Organisation professionnelle de défense des intérêts matériels et moraux des artistes plasticiens.



## SNAPS CGC

Syndicat des cadres artistiques, créé en 1954 pour assurer la protection des artistes musiciens, chefs d'orchestre et solistes, ainsi que du monde qui les entoure.



## SNEA-UNSA

Le syndicat national des enseignants et artistes rassemble les enseignants des conservatoires et écoles de musique du secteur public ou privé, ainsi que les artistes-interprètes des ensembles permanents ainsi que les intermittents.



## SNJ

Le Syndicat National des Journalistes

## SNJ-CGT

Le SNJ-CGT est le premier syndicat de journalistes confédéré. Il oeuvre pour une autre information, soustraite des intérêts des groupes industriels et financiers qui ont tendance à concentrer tous les médias et toute la culture et à les transformer en produits



**SNM FO**  
Syndicat National des Musiciens.



### **SPFA - Syndicat des Producteurs de Films d'Animation**

Le SPFA a pour vocation d'organiser, de développer et de promouvoir la production française de films d'animation. Il réunit une cinquantaine de sociétés de production et de studios.



### **SPI - Syndicat des Producteurs Indépendants**

Le SPI réunit producteurs de cinéma (courts et longs métrages), de programmes de télévision et de films institutionnels. Il s'attache à défendre et promouvoir la liberté de création des œuvres audiovisuelles et cinématographiques, la diversité des œuvres produites et l'indépendance des entreprises de production du secteur.



### **SRF – Société des Réalisateur de Films**



La SRF s'est donné pour mission « de défendre les libertés artistiques, morales, professionnelles et économiques de la création et de participer à l'élaboration et à l'évolution des structures de cinéma ». Elle est membre de la Coalition française pour la diversité culturelle et de la Fédération européenne des réalisateurs de l'audiovisuel.

### **UCMF -Union des Compositeurs de Musiques de Films**

Constituée de plus de 120 membres, l'UCMF réunit autant la génération montante que les valeurs françaises les plus avérées. Sa vocation étant d'expliquer et défendre les attributs d'une profession indispensable à la création cinématographique et audiovisuelle, l'UCMF est devenue l'organe de parole des compositeurs auprès des organismes nationaux et internationaux et des médias.



### **UGS - Union-Gilde des Scénaristes**

Né de la fusion entre « La Gilde des Scénaristes » et « L'Union des Scénaristes », l'UGS compte actuellement 200 adhérents. L'UGS est le seul syndicat français de scénaristes professionnels dans le cinéma et la télévision, le documentaire, l'animation et le multimédia. L'UGS édite la « Gazette des Scénaristes ».



### **UNAC**

L'UNAC regroupe les professionnels du texte et de la musique (TOUS les textes, TOUTES les musiques) et appelle tous ceux qui pratiquent ces métiers à se réunir et lutter conjointement, en dehors de toute appartenance politique, pour les défendre et faire respecter leurs droits, notamment dans l'univers numérique.



### **UMJ**

L'Union des Musiciens de Jazz est une association représentative au niveau national des musiciens professionnels du secteur jazz et musiques improvisées. Elle agit pour la défense et l'amélioration des conditions de création, de diffusion et de production de ces musiques.



## **UPC**

Association de loi 1901, l'Union des Photographes Créateurs pour but de promouvoir la profession et de veiller aux intérêts des photographes. L'UPC représente les photographes créateurs auprès des pouvoirs publics et dans toutes les organisations nationales et internationales qui travaillent en permanence à la défense des auteurs et à l'amélioration des conditions d'exercice de la profession.



## **UPF - Union des Producteurs de Films**

L'objectif de l'UPF : organiser, défendre, développer la production de films, assurer le pluralisme et la croissance de l'industrie cinématographique. Ses moyens : l'union de producteurs qui ont l'ambition d'un cinéma français et européen, diversifié, indépendant et proche de tous les publics.



## **UPFI - Union des Producteurs Phonographiques Français Indépendants**

L'UPFI est une organisation professionnelle qui regroupe, avec plus de 90 membres, les principaux producteurs et distributeurs indépendants français. L'UPFI agit comme un porte-parole de la profession et structure la réflexion, l'action et la communication pour la défense du métier de producteur indépendant.



## **USPA - Union Syndicale de la Production Audiovisuelle**

L'USPA a pour objet de rassembler, de représenter les producteurs de programmes de télévision et d'organiser, protéger et défendre leurs intérêts.

